



## Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

### Procès-verbal de la réunion du 28 février 2022

(La réunion a eu lieu par visioconférence.)

#### Ordre du jour :

Présentation de la Stratégie Spatiale de Défense

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Claude Lamberty (en rempl. de M. André Bauler), M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, Mme Jessie Thill

Mme Nathalie Oberweis, observatrice déléguée  
Mme Octavie Modert, Mme Lydie Polfer, observatrices

M. François Bausch, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, M. Geoffroy Beaudot, de la Direction de la Défense, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Lëtzebuenger Arméi :  
Gen Steve Thull, Chef d'État-Major

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Fernand Kartheiser

\*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission

\*

Mme la Présidente Stéphanie Empain (déi gréng) rappelle que la présente réunion, ayant été convoquée en-dehors de la plage fixe pour des raisons tenant à l'urgence, fait suite à la réunion de la commission ayant eu lieu le 24 février 2022<sup>1</sup> dans l'enceinte du Château de Senningen.

<sup>1</sup> Réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

L'oratrice explique qu'à la demande de Monsieur le Ministre de la Défense, l'ordre du jour de la présente réunion est complété par un nouveau premier point portant sur la situation actuelle en Ukraine suite à l'agression militaire russe de l'Ukraine.

## **1. Explications de Monsieur le Ministre de la Défense sur la situation actuelle en Ukraine**

Monsieur le Ministre de la Défense informe les membres que, dans le cadre des pourparlers et échanges de vues ayant eu lieu, tant au niveau de l'Union européenne que dans le cadre des demandes d'aide communiquées par les autorités ukrainiennes au Gouvernement luxembourgeois, depuis la dernière réunion de la commission du 24 février 2022, le Gouvernement luxembourgeois a décidé de ficeler un paquet d'aide comportant cinq volets, à savoir :

- 1) augmentation des effectifs de l'Armée luxembourgeoise déployés dans le cadre de la présence avancée réhaussée de l'OTAN en Lituanie (NATO enhanced Forward Presence) qui passe de quatre à six soldats et qui sont affectés au groupement tactique interallié et en charge du transport ;
- 2) donation de matériel militaire comprenant
  - (i) cinq véhicules tout terrain (type Wrangler 4x4) appartenant à l'Armée luxembourgeoise (matériel non légal) ;
  - (ii) quinze tentes militaires (matériel non légal) ;
  - (iii) cent missiles de type anti-chars (Next generation Light Anti-tank Weapon) (matériel légal) ;
- 3) appui logistique qui consiste en la mise à disposition des heures de vol contractuelles dont dispose le Luxembourg dans le cadre de sa participation à la flotte MMF (Multinational MRTT<sup>2</sup> Fleet) au bénéfice (ravitaillement en vol) des forces aériennes de l'OTAN déployées pour renforcer la surveillance de l'espace aérien polonais ;
- 4) appui logistique au bénéfice d'un pays partenaire de l'OTAN pour l'acheminement tant de biens relevant de l'aide humanitaire qu'autre dans la région frontalière avec l'Ukraine ; l'acheminement se fera soit en ayant recours à l'avion de transport militaire A400M de l'unité belgo-luxembourgeoise, soit en ayant recours à la société de fret aérien Cargolux (avec laquelle l'Armée luxembourgeoise a conclu un contrat de service) ;
- 5) participation financière à la Facilité européenne pour la Paix (FEP) mise en œuvre par l'Union européenne (fonds extrabudgétaire d'une valeur de 5 milliards d'euros) ; l'Union européenne a décidé de financer l'acquisition de matériels létaux pour un montant de 450 millions d'euros et d'acquérir du matériel non légal pour une valeur de 50 millions d'euros. Le Luxembourg y contribuera à concurrence de 3 millions d'euros (le montant exact n'a pas encore été défini).

L'orateur explique que la situation sur le terrain évolue constamment ; il donne à considérer qu'il convient d'augmenter et de maintenir la pression politique et d'assurer que les pays de

---

<sup>2</sup> MRTT : Multi Role Tanker Transport

l'Europe de l'Est membres de l'Union européenne et de l'OTAN bénéficient de l'appui tant politique que militaire requis.

Il précise que le Luxembourg a pris hier la décision d'interdire l'espace aérien luxembourgeois à des aéronefs immatriculés dans la Fédération de Russie.

L'orateur informe qu'il est prévu de suspendre les droits d'émission de certains médias (services commerciaux) contrôlés par des organes de la Russie et dont les programmes sont diffusés par l'intermédiaire de satellites appartenant à des sociétés luxembourgeoises. Le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique du Ministère d'État est en charge de ce dossier qui sera instruit en concertation avec les autorités de l'Union européenne.

## **Échange de vues**

Monsieur Marc Goergen (Piraten) accueille favorablement l'annonce que le Luxembourg fournira cent missiles de type anti-chars (Next generation Light Anti-tank Weapon) prélevés sur les stocks de l'Armée luxembourgeoise. De même, la mise à contribution des capacités du satellite GovSat-1 ne peut qu'être saluée.

Monsieur le Général précise que les deux soldats appelés à renforcer la présence de l'Armée luxembourgeoise et déployés dans le cadre de la présence avancée réhaussée de l'OTAN en Lituanie (NATO enhanced Forward Presence) ont pris leur vol ce matin même.

Madame Nathalie Oberweis (déi Lénk) se demande, tout en soulignant être consciente du caractère épineux du sujet, si la livraison de matériel létal au bénéfice de l'Ukraine ne pourrait pas être considérée comme attribuant la qualité de partie prenante au Luxembourg.

Monsieur le Ministre explique que cette assistance se fait dans un cadre concerté au sein de l'Union européenne ; de plus, les livraisons proposées visent des armes dites défensives mises à disposition de l'Ukraine suite à une demande afférente de leur part adressée à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

Il donne à considérer que cette agression militaire unilatérale initiée au dépit de toute pratique internationale a catapulté le monde dans une nouvelle ère géopolitique. L'orateur insiste sur la nécessité de se montrer activement solidaire et de soutenir toute initiative internationale visant à contenir cette agression militaire et les conséquences qui en résulteront ; la communauté internationale doit assumer sa responsabilité pour condamner fermement cette façon d'agir et prévenir tout effet d'imitation.

Madame Nathalie Oberweis s'interroge, malgré que ces livraisons font suite à une demande afférente de l'Ukraine, sur le risque encouru par le Luxembourg d'être considéré par la Fédération de Russie comme n'étant plus neutre dans le cadre du conflit armé et les effets connexes potentiels qui pourraient peser sur les relations avec la Russie.

Monsieur le Ministre précise que le Luxembourg ne participe pas à une force d'imposition de la paix sur le sol ukrainien.

Monsieur le Général explique que tout pays faisant l'objet d'une agression militaire a le droit naturel de légitime défense (individuelle ou collective), droit codifié par l'article 51 de la Charte de l'ONU et ce tant que le Conseil de sécurité n'a pas pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. L'assistance que fournira le Luxembourg s'inscrit clairement dans ce cadre. Le pays agressé, en l'occurrence l'Ukraine, exerce son droit de légitime défense qui, en cas d'agression militaire, consiste à se défendre en ayant recours à la force armée.

Madame la Présidente Stéphanie Empain fait observer que les livraisons d'armes défensives prélevées sur les stocks de l'Armée luxembourgeoise au bénéfice de l'Ukraine se font dans le cadre international évoqué ci-avant et ne tombent pas dans le champ d'application *ratione materiae* de la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales.

Monsieur Jean-Marie Halsdorf (CSV) s'interroge sur l'état de menace, tant pour le continent européen que pour le Luxembourg, qui résulte de l'annonce de la mobilisation des forces stratégiques russes par le Président de la Russie qui a brandi la possibilité d'utiliser l'arme nucléaire.

Monsieur le Ministre estime que cela fait partie de la stratégie d'intimidation mise en œuvre à l'encontre de la communauté internationale. Il convient de ne pas la sous-estimer et de la prendre en considération.

## **2. Présentation de la Stratégie Spatiale de Défense**

Madame la Présidente Stéphanie Empain rappelle que la Stratégie de Défense dans le domaine du cyber a été présentée aux membres de la commission il y a à peu près un an.

Il convient de se rapporter à la présentation annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le Ministre de la Défense souligne que l'espace constitue, avec les domaines terre, mer, air et cyber, le cinquième domaine d'action de la Défense. L'orateur explique que les infrastructures sises dans l'espace (dont notamment les satellites) sont de plus en plus utilisées dans le cadre d'activités humaines terrestres. Il s'ensuit une dépendance croissante qui va de pair avec une vulnérabilité grandissante. La vulnérabilité peut revêtir de nombreuses formes, accidentelles ou à dessein, comme la collision avec des débris présents dans l'orbite, une attaque cyber perturbant les communications passant par l'intermédiaire d'un satellite, l'endommagement volontaire de satellites ou même la destruction ciblée de satellites.

La Stratégie Spatiale de Défense comporte tant un volet militaire que civil et son objectif à long terme est articulé autour de quatre principes, à savoir :

- (i) la Défense luxembourgeoise est un acteur solidaire, en coopération avec les partenaires du Luxembourg (mise en œuvre du principe « pool and share ») ;
- (ii) la Défense luxembourgeoise est un partenaire de référence fiable ;
- (iii) la Défense luxembourgeoise vise à renforcer la capacité de résilience de ses capacités spatiales ;
- (iv) la Défense luxembourgeoise prône une utilisation pacifique et durable de l'espace.

Le développement de capacités à double usage, civile et militaire, est envisagé. Un exemple en sera le satellite LUXEOSys ; les images peuvent être utilisées tant dans le domaine civil (comme la surveillance de phénomènes climatiques) que militaire (comme l'observation de mouvements de troupes).

La Stratégie Spatiale de Défense comporte quatre objectifs stratégiques, à savoir :

- (i) consolider des capacités spatiales actuelles, augmenter la résilience et développer de nouvelles capacités ;

- communication satellitaire (GovSat-1 se trouvant sur l'orbite géostationnaire) ; il est prévu d'investir dans de nouveaux systèmes de communication satellitaire situés sur une autre orbite (négociations en cours avec notamment la société SES et des acteurs américains) ;
  - observation de la Terre (mise en œuvre du satellite d'observation national LUXEOSys) ;
  - connaissance de la situation spatiale (détecter toutes sortes de menaces naturelles ou artificielles et protéger des satellites luxembourgeois et alliés) ;
- (ii) soutenir une liberté d'action dans et à partir de l'espace :
- « Clean Space » ; le Luxembourg participera à des programmes visant à nettoyer l'orbite de débris ;
  - protéger les satellites luxembourgeois contre des actes hostiles et des attaques cyber ;
  - soutien à une dissuasion crédible par le biais d'alliances et de partenariats internationaux ;
  - soutenir l'élaboration de normes et de standards favorisant un comportement responsable et durable ainsi que le non-stationnement de systèmes d'armes dans l'espace ;
- (iii) favoriser la coopération nationale et internationale :
- renforcer les coopérations existantes et développer de nouveaux partenariats ;
  - assurer des capacités de coordination et d'interopérabilité, tant sur le plan national qu'international ;
  - soutenir des programmes de recherche et de développement ;
- (iv) attirer et fidéliser une main d'œuvre qualifiée et motivée :
- renforcer l'attractivité de la Défense en tant qu'employeur ;
  - étudier l'introduction d'un métier « espace » comme filière de carrière et de parcours professionnel au sein de la Défense ;
  - renforcer la coopération étroite avec l'Université du Luxembourg.

Le caractère ambitieux de la Stratégie Spatiale de Défense est en ligne avec les objectifs budgétaires tels qu'arrêtés par le Gouvernement. Les activités et programmes mis en œuvre conformément aux quatre objectifs stratégiques présentés ci-avant font l'objet d'une révision sur une base annuelle.

Le Luxembourg peut avoir, comme acteur, un impact et apporter sa contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense. Il s'agit de saisir les opportunités et les possibilités qui se présentent.

Le Secrétaire-administrateur,  
Laurent Besch

La Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure  
et de la Défense,  
Stéphanie Empain

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

Annexe : Présentation de la Stratégie Spatiale de Défense



## Stratégie Spatiale de Défense

Commission de la Sécurité intérieure et de la  
Défense

28 février 2022



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la défense

# Agenda

---



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

---

## Agenda

---

1. Contexte
  2. Objectif de la stratégie
  3. Description des objectifs stratégiques
  4. Conclusions
  5. Questions
- 



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la défense

# 1. Contexte



- Dépendance croissante de nos sociétés vis-à-vis de l'espace → vulnérabilités
- Pour la Défense, l'espace est devenu un enjeu de sécurité nationale : la multiplication des activités et des acteurs implique un accroissement du risque de conflits
  - OTAN : espace = domaine opérationnel
  - Union Européenne : espace = priorité stratégique
  - Luxembourg :
    - Rôle important dans la politique de diversification économique → renforcement du tissu économique
    - Défense aussi active dans le secteur spatial (LUXGOVSAT, LUXEOSys)
- **L'élaboration de la première Stratégie Spatiale de Défense qui s'inscrit dans le cadre de l'effort de défense du Luxembourg (participation solidaire)**



## 2. Objectif de la stratégie

---



### ➤ La stratégie s'articule autour d'un objectif à long terme:

La Défense luxembourgeoise, en tant qu'acteur solidaire, consolidera à l'horizon 2030 son rôle de partenaire de référence fiable dans le domaine de l'espace.

Par le développement de capacités spatiales nationales ou en coopération avec des partenaires OTAN/UE et par le renforcement de la résilience de ces capacités, la Défense satisfera non seulement ses besoins nationaux mais contribuera également à ceux d'organisations internationales et de pays alliés.

Par ce biais, la Défense, aidera à garantir un accès ainsi qu'une utilisation pacifique et durable de l'espace, dans le respect du droit international, tout en s'appuyant sur les compétences du secteur spatial luxembourgeois.

## 2. Objectif de la stratégie

---



### ➤ Fils conducteurs

- Coopération entre pays partageant les mêmes valeurs
- Augmentation de la résilience des capacités spatiales (accès à plusieurs systèmes ou renforcement de la protection des capacités)
- Attention particulière portée au développement de capacités à double usage, civil et militaire

### ➤ 4 Objectifs stratégiques déclinés en plusieurs sous-objectifs sous-jacents

## 2. Objectif de la stratégie

---



- OS 1 : Consolider les capacités spatiales actuelles, augmenter leur résilience et développer de nouveaux systèmes
- OS 2 : Soutenir une liberté d'action dans et à partir de l'espace
- OS 3 : Favoriser la coopération nationale et internationale
- OS 4: Attirer et fidéliser une main d'œuvre qualifiée et motivée

### 3. Description des objectifs stratégiques

---



- OS 1 : Consolider les capacités spatiales actuelles, augmenter leur résilience et développer de nouveaux systèmes
  1. Communication satellitaire
  2. Observation de la Terre
  3. Connaissance de la situation spatiale

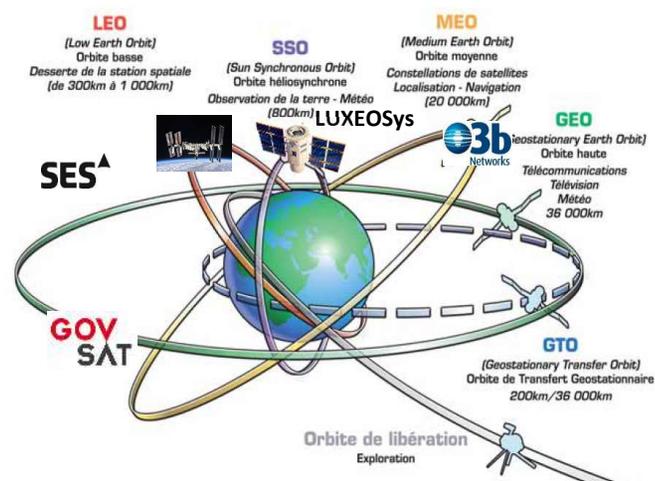
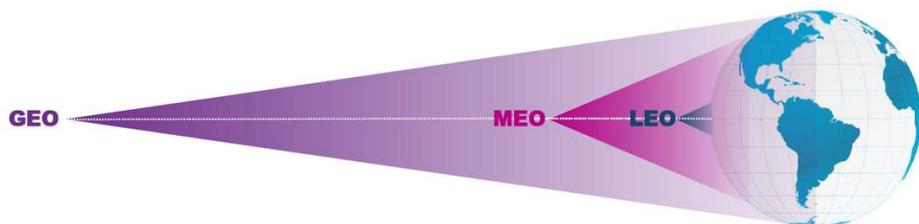
### 3. Description des objectifs stratégiques



OS 1 : Consolider les capacités spatiales actuelles, augmenter leur résilience et développer de nouveaux systèmes

#### 1. « Communication satellitaire »

- ✓ Contribution au travers de services de communications satellitaires sécurisées du satellite national GovSat-1 mis en œuvre par l'Armée
- ✓ Investissement dans de nouveaux systèmes de communication satellitaire situés sur une autre orbite.



### 3. Description des objectifs stratégiques



OS 1 : Consolider les capacités spatiales actuelles, augmenter leur résilience et développer de nouveaux systèmes

#### 2. « Observation de la Terre »

- ✓ Mise en œuvre du satellite d'observation national LUXEOSys
- ✓ Les images de la Terre du LUXEOSys feront l'objet d'une utilisation duale, militaire et civile
- ✓ Mises à disposition des images pour nos partenaires



## 3. Description des objectifs stratégiques



OS 1 : Consolider les capacités spatiales actuelles, augmenter leur résilience et développer de nouveaux systèmes

### 3. « Connaissance de la situation spatiale »

- ✓ Détecter toutes sortes de menaces, naturelles (astéroïdes) ou artificielles (débris, actions hostiles)
- ✓ Protection des satellites luxembourgeois (militaires, gouvernementaux, civils) et alliés



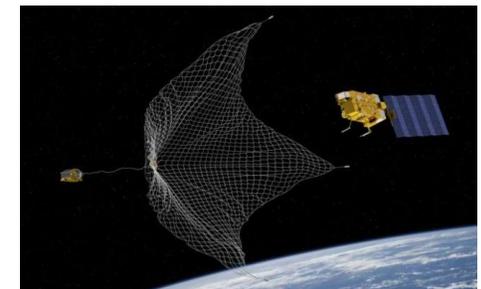
### 3. Description des objectifs stratégiques



- OS 2 : Soutenir une liberté d'action dans et à partir de l'espace
  1. Clean Space
  2. Protéger nos satellites contre des actes hostiles et attaques cyber (sécuriser les communications satellitaires, Cybersécurité dans l'espace,...)
  3. Soutien à une dissuasion crédible à travers d'alliances et de partenariats internationaux
  4. Soutenir l'élaboration de normes et de standards favorisant un comportement responsable et durable ainsi que le non-stationnement de systèmes d'armes dans l'espace



*Committee on the Peaceful Uses of Outer Space*



### 3. Description des objectifs stratégiques



#### ➤ OS 3 : Favoriser la coopération nationale et internationale

1. Renforcement des coopérations existantes et développement de nouveaux partenariats
2. Coordination et interopérabilité
  - Processus de planification de l'OTAN et de l'UE → juste contribution à l'effort de défense.
  - Coopération avec les instances gouvernementales compétentes en matière spatiale (synergies dans le développement de capacités à double usage)
3. Soutien à des programmes de recherche et développement



LUXEMBOURG  
SPACE AGENCY



### 3. Description des objectifs stratégiques



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- OS 4: Attirer et fidéliser une main d'œuvre qualifiée et motivée
  1. Renforcement de l'attractivité de la Défense en tant qu'employeur
  2. Etude pour l'introduction d'un métier « espace » comme filière de carrière et de parcours professionnel au sein de la Défense
  3. Coopération plus étroite avec l'Université du Luxembourg



## 4. Conclusions

---



- Stratégie spatiale de défense ambitieuse qui s'inscrit dans les objectifs budgétaires de la Défense qui ont été fixés par le Gouvernement
- Les activités et les programmes sous-jacents aux objectifs stratégiques seront revus annuellement
- Dans le domaine spatial, le Luxembourg peut avoir un impact et apporter sa juste contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense.



# Questions



Merci